

Une grande maison de la première moitié du 4^{ème} millénaire à Lantremange

Jean Philippe MARCHAL, Nelle DE BEUCKELEER, Jules HAECK & Sabine LOICQ

Résumé

Des fouilles de sauvetage réalisées à Lantremange, en Hesbaye liégeoise, Belgique, ont permis la découverte d'une occupation datée par thermoluminescence de la première moitié du 4^{ème} millénaire BC. L'élément le plus important de cette fouille réside dans la découverte de trous de pieux assez bien conservés donnant un plan d'une maison qui présente de grandes similitudes avec les bâtiments mis au jour sur le site michelsberg de Mairy, dans les Ardennes françaises. Le site de Lantremange n'a livré pratiquement aucun matériel mais présente un potentiel archéologique encore très important. Il faut encore signaler qu'un fossé, d'époque indéterminée, avait été découvert fortuitement à quelques centaines de mètres du site en 1993.

Mots-clés : Lantremange, comm. de Waremme, datation TL sur céramique, 1^{ère} moitié du 4^{ème} millénaire av. J.-C., maison trapézoïdale à 3 rangs de poteau, fosse détritique.

Préliminaire

La publication du site de Lantremange - rue de Limbourg est sous presse, à l'heure d'écrire ces lignes, dans le tome XLIII du *Bulletin de la Société royale belge d'études géologiques et archéologiques "Les Chercheurs de la Wallonie"*. Le présent article est, donc, une version allégée de ce dernier.

1. Introduction

Le village de Lantremange fait partie de la commune de Waremme dans la partie nord de la Hesbaye liégeoise, à sa frontière avec la province du Limbourg. Le site se développe sur un plateau en faible relief situé sur la rive gauche du Geer, à environ 200 m de ce dernier. Le site a été découvert fortuitement par Jules Haeck, Président de l'a.s.b.l. "Les Chercheurs de la Wallonie" lors des travaux d'aménagement d'une simple parcelle à bâtir mais dont l'emprise couvrait environ 5.000 m². Une fosse, avec un seul niveau de comblement de teinte grisâtre, conservée sur une profondeur d'une quarantaine de centimètres se détachait dans le ravivage d'un profil.

L'exploration rapide de cette structure nous a révélé que seule son extrémité est était conservée. Elle ne contenait, en outre, aucun matériel. Vu la présence d'au moins une structure archéologique, il nous a semblé opportun d'effectuer, quand même, une rapide évaluation de l'emprise, de manière à nous rassurer sur son potentiel archéologique. Au vu des résultats, la fouille de sauvetage a débuté dans la foulée de l'évaluation.

Les fouilles ont été réalisées par l'équipe de fouilles attachée à l'a.s.b.l. "Les Chercheurs de la Wallonie" à Ramioul, commune de Flémalle. Les relevés de terrain et l'infographie sont l'œuvre de Felicidad Giraldo Martin. La topographie a été réalisée par Frédéric Taideman. Cet article a fait l'objet de la relecture avisée d'Ivan Jadin, Philippe Gémis, Jules Haeck et Margueritte Ulrix-Closset. Le suivi pédologique du site a été effectué par Kai Fechner.

2. Historique et intérêt du lieu

Loin d'apparaître isolée dans la région, cette découverte s'inscrit dans un contexte archéologique particulièrement riche. Déjà à la fin du 19^{ème} siècle, des ramassages d'artefacts lithiques sont signalés dans les environs. M. De Puydt et M. Lohest mentionnent, dès 1887, des fragments de haches polies, des grattoirs ainsi que des lames brutes et retouchées dans des champs de la rive gauche du Geer sur le territoire de la commune de Lantremange (De Puydt & Lohest, 1887 : 81 et 84).

Rien que pour la période rubanée, ce ne sont pas moins de six occupations qui se positionnent dans un rayon de 2 km. Une d'entre elles ne se situe d'ailleurs qu'à une centaine de mètres du côté nord de notre emprise. Parmi ces différentes occupations, il convient de noter la présence du site d'Oleye-Al Zèpe déjà partiellement exploré. Il se caractérise par la présence d'un fossé rubané creusé en cour d'occupation et par l'existence d'une enceinte romaine repérée par photographie aérienne.

À 300 mètres environ à l'ouest de notre emprise, nous retrouvons le site d'Oleye-Elbeck. À cet endroit, un fossé avait été repéré lors des travaux de construction d'une autre maison d'habitation (Jadin *et alii*, 1993). Vu l'absence de matériel significatif dans son comblement, il n'avait cependant pas été possible de situer chronologiquement ni culturellement cette structure mais des attributions au Néolithique ancien et moyen seraient parfaitement plausibles.

Cette structure pourrait, à l'avenir, se révéler d'un grand intérêt. Vu sa proximité, elle est parfaitement susceptible d'englober nos découvertes dans son aire de développement. Si cette hypothèse devait se

confirmer à l'avenir, le site que nous avons mis au jour prendrait une extension considérable et, surtout, présenterait un potentiel archéologique hors du commun. Nous nous situons, en effet, à l'extrémité du village et, excepté vers le sud, tous les alentours sont constitués de terres de culture qui n'attendent que d'être fouillées.

Enfin, dernière confirmation de l'intérêt du lieu, des prospections de surface effectuées dans les environs immédiats du site ont permis la découverte de plusieurs concentrations d'artefacts préhistoriques. Ils sont constitués de lames et outils sur lame en silex gris à grain fin de Hesbaye. On relève aussi la présence d'un grand grattoir en fer à cheval. Ce matériel n'est

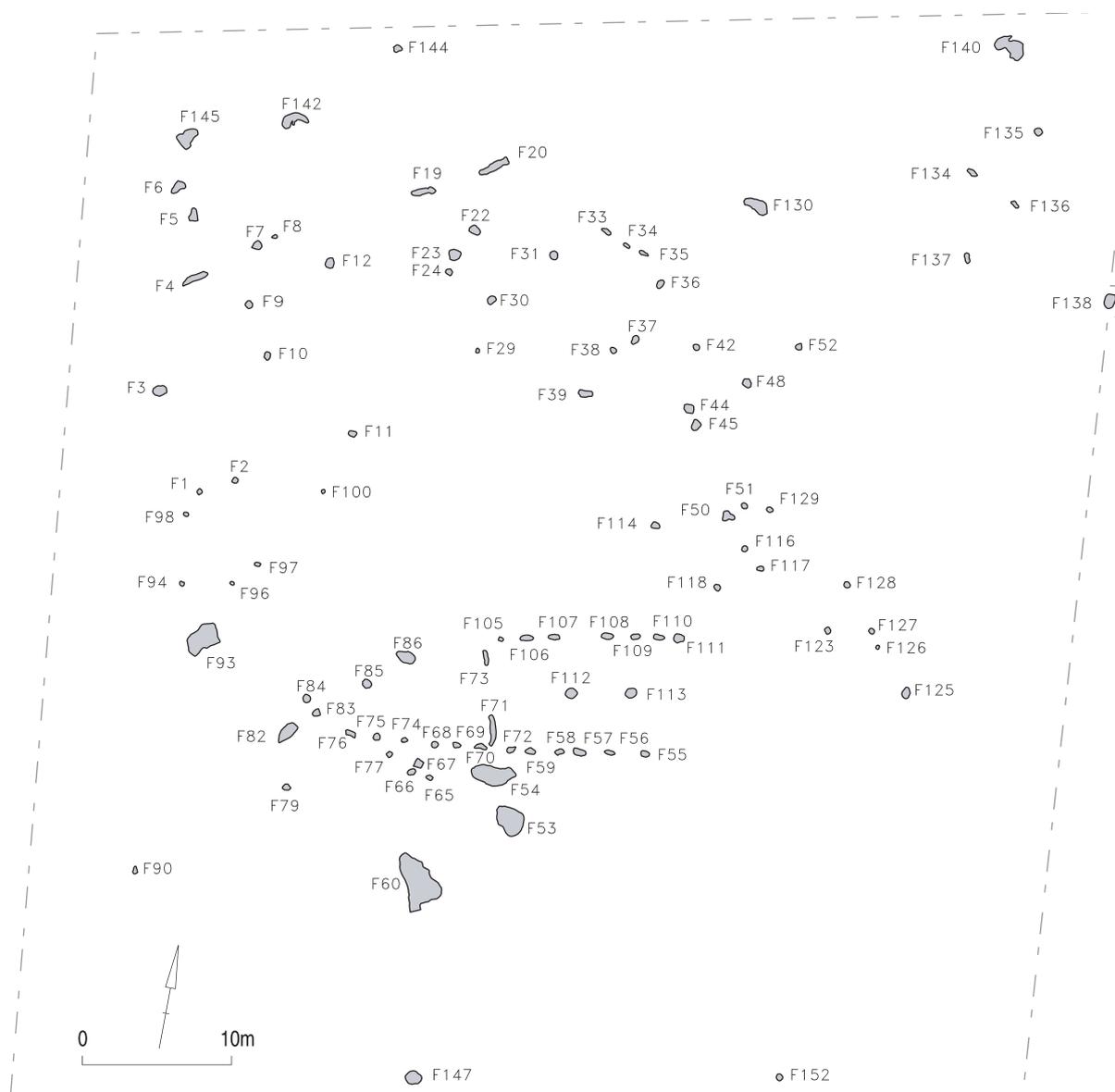


Fig. 1 — Plan d'ensemble des découvertes.

cependant pas assez caractéristique pour pouvoir être attribué avec certitude à une période bien précise.

Pour en terminer avec l'inventaire archéologique du coin, il faut encore signaler que la rue d'Elbeck et le Chemin du Petit Mayeur qui bordent l'emprise sur sa face sud correspondent à un diverticule romain qui s'embranchent sur la chaussée Boulogne-Bavay-Tongres-Cologne au nord du gué de Bergilers et dont le parcours est parsemé de tumulus romains (Jadin *et alii*, 1992 : 54).

3. Résultats

3.1. Les poteaux de maison

À l'arrivée, ce sont 76 empreintes de trous de poteaux pour seulement 16 fosses qui se répartissent sur l'emprise et cela malgré un total de 152 structures délimitées lors de la phase de découverte. Vu le repérage rapide d'un bâtiment sur pieux assez convenablement préservé, la découverte a été limitée à la base de la couche de charruage et un temps important a été consacré au repérage manuel des structures. Malgré ces précautions, il est certain qu'un nombre indéterminable d'éléments faiblement enfouis, comme, par exemple, des pieux de parois, ne nous sont pas parvenus. Bon nombre des pieux repérés ne peuvent donc pas être reliés de façon à restituer des ensembles cohérents mais, sur base de certains indices, des reconstitutions plausibles peuvent quand même être proposées.

Pour le calcul du taux d'érosion, un profil adjacent au pieu F 112 de la rangée centrale de la maison semble indiquer une érosion assez limitée à cet endroit, de l'ordre de 25 cm maximum hors labour, ce qui explique, sans doute, l'état de conservation assez complet du plan. Un second profil, situé à une quinzaine de mètres de la maison, témoigne d'une érosion légèrement plus importante, de l'ordre de 35 à maximum 55 cm, ce qui reste, quand même, très modéré pour la région. Le site semble donc relativement bien préservé à l'emplacement de nos fouilles, mais nul ne peut présager, actuellement, de son état de conservation dans les parcelles voisines.

À la lecture du plan (fig. 1), on constate que 24 empreintes de trous de poteaux s'agencent de façon très concrète et restituent le plan d'un bâtiment, malheureusement incomplet, mais d'un grand intérêt archéologique (fig. 2). D'une longueur maximale reconstituée de 21,30 m minimum, l'édifice présente un plan à deux nefs, rythmé par une rangée centrale de seulement trois poteaux. Il est approximativement orienté est-ouest et témoigne d'un parti pris clairement trapézoïdal puisque, d'après la reconstitution

que nous pouvons en faire, la différence entre les façades avant et arrière serait proche de 1,60 m. Situé à l'ouest, le petit côté offre, en effet, une largeur estimée d'environ 6,26 m tandis que la façade est devait avoisiner les 7,70 m. Les 2 nefs présentent des dimensions approximativement égales, encore que la nef sud soit plus large en moyenne de 10 % et ce, sur toute la longueur de l'édifice.

Les trois poteaux centraux présentaient, à l'origine, des dimensions imposantes. D'après les reconstitutions que nous pouvons en faire, les diamètres des pieux F 85 et F 113 devaient avoisiner les 55 cm tandis que F 112 a pu atteindre les 65 cm. Les trois fosses d'implantation, elles, témoignent de diamètres assez uniformes compris entre 85 et 95 cm. Enfin, les profondeurs d'enfouissement conservées des poteaux sont de l'ordre de 60 cm, ce qui, joint au bon état de conservation du site à cet endroit rend très improbable la présence, à l'origine, d'éléments supplémentaires dans la rangée centrale.

Si nous calculons, à présent, la distance qui sépare les poteaux de la rangée centrale entre eux, nous constatons qu'elle est de 3,15 m entre F 112 et F 113 alors qu'elle avoisine les 12,60 m entre F 112 et F 85. Deux fosses oblongues, perpendiculaires à l'axe de la maison et rapprochées ou tangentielles aux parois latérales, se situent entre ces deux pieux et occupent ce que nous pouvons estimer être la partie centrale de la maison. En stratigraphie, F 71 livre l'empreinte de deux poteaux. Le premier, situé coté nord, est circulaire avec un diamètre d'environ 30 cm, et une profondeur conservée de 25 cm. Au sud, par contre, nous sommes manifestement en présence d'un pieu refendu puisqu'il témoigne, en coupe, d'un diamètre de 45 cm alors que la fosse de creusement, à cet endroit, n'excède pas les 30 cm. Il est, lui, conservé sur une profondeur de 15 cm. La distance entre ces deux éléments est de 60 cm. La seconde fosse transversale, F 73, ne contient le fantôme que d'un seul pieu, refendu également. Approximativement centré, il est conservé sur une profondeur de 35 cm et présente des dimensions impressionnantes. Sa largeur, relevée en coupe, est, en effet, de 65 cm alors que la fosse de creusement ne dépasse pas, elle, les 35 cm de largeur à cet endroit.

Dix-neuf empreintes de poteaux se répartissent de façon assez disparate sur les longs côtés de la maison, 7 à l'emplacement de la paroi nord et 12 au côté sud. Leurs formes, circulaire, subcirculaire ou ovale et leurs dimensions varient fortement en fonction du nombre de pieux implantés dans la fosse de creusement. Les diamètres des piquets s'échelonnent de 15 à 35 cm avec une moyenne de 24 cm. Mieux conservée, la paroi sud nous montre des pieux assez irrégulièrement disposés. Les intervalles entre

les empreintes varient entre 0,62 m et 1,58 m. Il ne faut cependant pas écarter l'hypothèse de la disparition de certains éléments entre les éléments constitutifs de la paroi, par exemple entre F 68 et F 74. La paroi nord ne livre, elle, que 7 pieux, avec, entre F 107 et F 108, un interstice très important de 2,72 m qu'il serait hasardeux d'interpréter comme une entrée. Une fois encore, la disparition de certains éléments, à cet endroit, paraît plus plausible.

Sur ces 19 pieux, 10, soit plus de 50 %, présentent la particularité d'avoir été doublés (fig. 3) et un onzième livre même le négatif de 3 poteaux (F 56). Ce pourcentage était, sans doute, plus important à l'origine. Sur les 7 pieux qui la constituent, la paroi nord témoigne de 4 pieux jumelés mais tant le profil que les dimensions de F 106 semblent plutôt révélateurs de poteaux redoublés. Il est cependant

apparu trop mal conservé pour se prononcer avec certitude sur le sujet. La même remarque peut être faite à propos de F 105 qui n'a été retrouvé que sur une profondeur de 6 cm et que seule sa position dans l'axe de la cloison permet d'authentifier. Nous perdons, d'ailleurs, toute trace de la paroi vers l'ouest où l'érosion semble avoir été un peu plus prononcée.

La paroi sud nous livre, elle, 12 pieux parmi lesquels on dénombre, avec certitude, 5 pieux doubles et un pieu triple. À l'exception de F 76, ces éléments semblent, à priori, plutôt se répartir dans la partie est de la cloison, sans qu'il nous soit possible de préciser s'il s'agit, là, d'un parti pris intentionnel. Vu la mauvaise conservation de l'autre paroi dans sa partie ouest, il ne nous est pas possible de faire des rapprochements sur ce sujet.

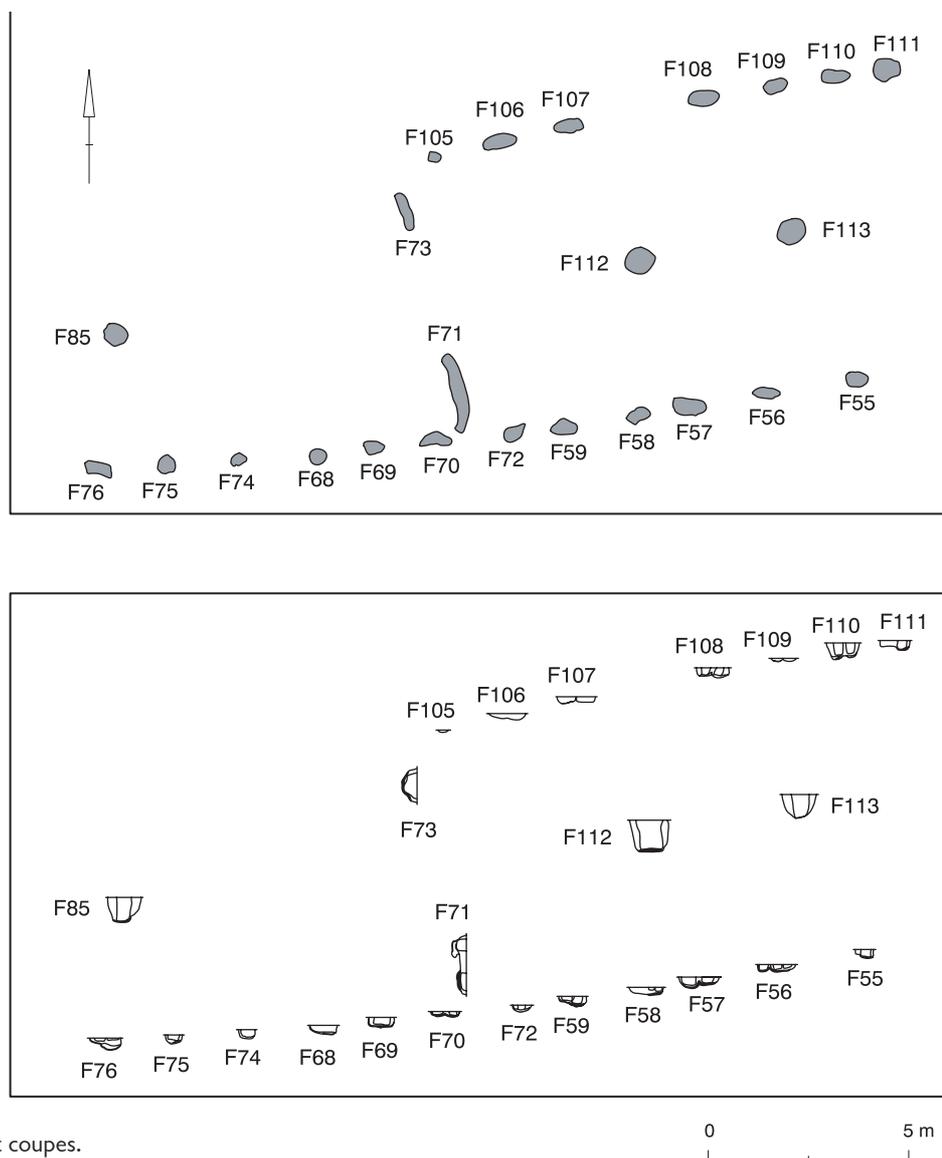


Fig. 3 – La maison : plan et coupes.

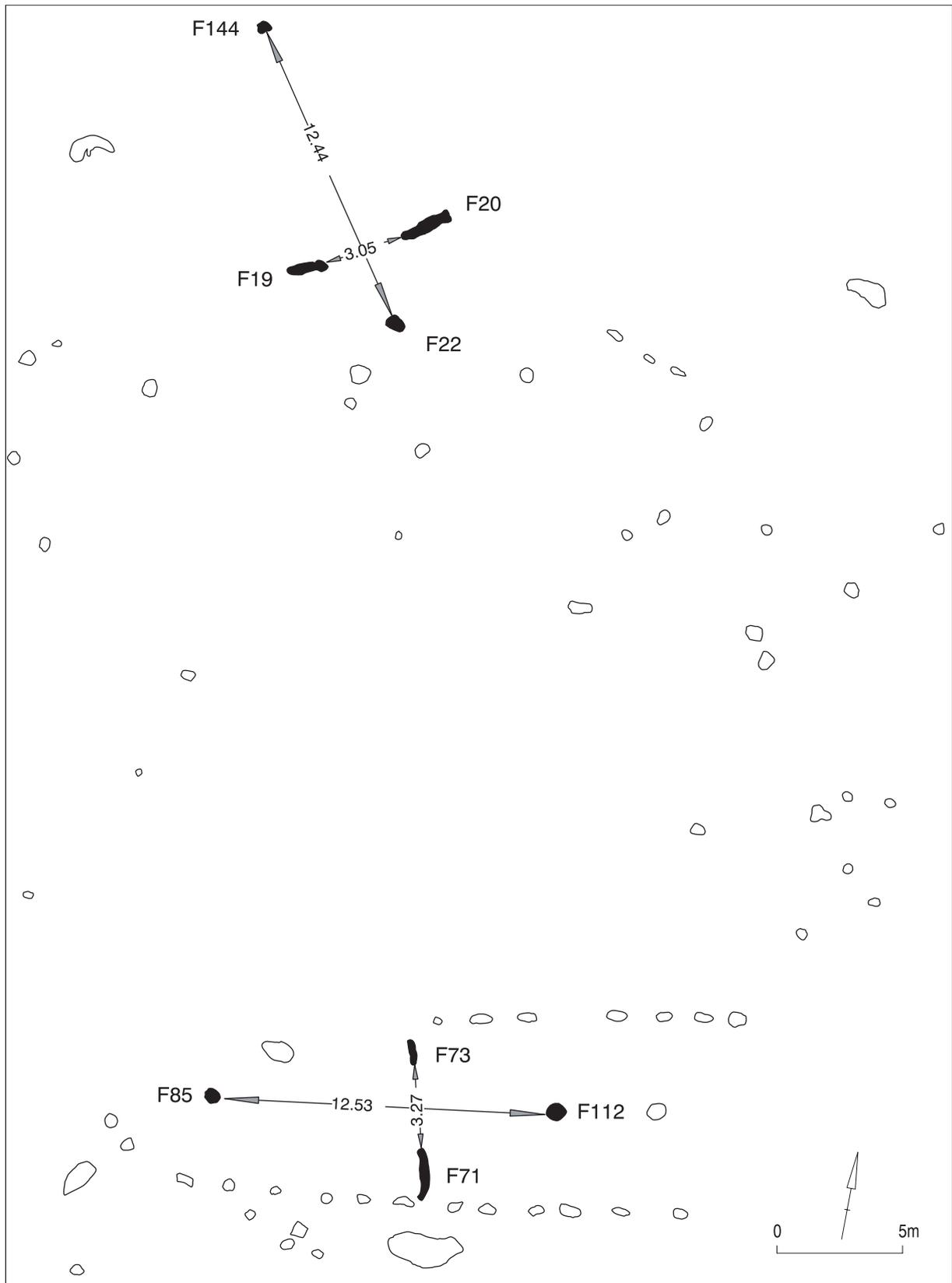


Fig. 4 – Deuxième maison ?

À la lecture du plan d'ensemble (fig. 1), nous distinguons deux petites structures circulaires, F 83 et F 84, qui, lors du décapage, présentaient le même aspect que les pieux de parois et avaient donc, de prime abord, été interprétées comme tel. Vu la position désaxée de F 76 par rapport à l'orientation de la cloison sud, ces deux éléments semblaient se situer dans son prolongement, ce qui conférerait au bâtiment un chevet en hémicycle. Il va sans dire qu'une disposition de ce type modifierait considérablement le plan trapézoïdal que nous proposons en guise de restitution et, par voie de conséquence, l'attribution chronologique et culturelle de l'édifice.

Lors de la fouille cependant, ces deux structures ne présentaient aucun des éléments caractéristiques des empreintes de poteaux : pas plus de fantôme de pieux que de surface de compression ou de liséré d'oxyde de fer. À l'exception de F 105 et F 106, trop érodés mais situés, eux, à leur emplacement logique dans la paroi, tous les autres pieux de cloison présentent, au minimum, deux de ces indices. Il ne nous est donc pas permis d'interpréter ces deux traces comme empreintes de poteaux et par voie de conséquence d'envisager une variante au plan trapézoïdal.

Six fosses se situent dans les environs immédiats de la maison dont une, F86, se positionne dans son espace intérieur (fig. 1). En dehors de leur proximité, aucun élément ne permet de les mettre en relation avec le bâtiment, pas plus, d'ailleurs, que d'imaginer leur destination primitive. Ces 6 structures se sont, aussi et malheureusement, révélées dépourvues de toute inclusion d'origine anthropique en dehors de quelques rares et minuscules particules de charbons de bois. Aucune ne dépasse, en outre, les 50 cm de profondeur et elles ne présentent, souvent, qu'un seul niveau de comblement. Il n'y a donc aucun élément d'un quelconque intérêt à retirer de ces différentes structures pour notre étude, ce qui est particulièrement regrettable.

3.2. Autres structures présentes sur le site

En dehors des éléments constitutifs de la maison ou situés dans ses parages immédiats, on recense encore la présence de 52 empreintes de poteaux probables et de 10 fosses. Cinq traces de combustion dont la chronologie ne peut être précisée complètent l'ensemble. Ces différents éléments se positionnent presque exclusivement dans les parties nord et nord-est du site (fig. 1), la zone sud étant pratiquement vierge de structures. L'érosion ne semble pourtant pas avoir été plus prononcée de ce côté du chantier. Il est plus probable que nous soyons en présence d'un secteur à faible densité de vestiges comme il est courant d'en rencontrer sur des sites à fouille extensive.

Les empreintes de poteaux se disposent sans ordre apparent et ne permettent pas, à priori, de restituer le plan d'un autre édifice, même si leur nombre et leur densité dans ce secteur permettent de supposer la présence de plusieurs constructions. Pour tenter d'y voir plus clair, nous avons sélectionné les poteaux qui présentaient des dimensions et des profondeurs d'enfouissement importantes et que nous pouvons donc supposer être destinés au support d'une quelconque toiture. Les autres éléments peuvent, eux, être assimilés à des éléments de paroi voire de palissade mais gardons quand même à l'esprit que l'authenticité de certains, mal conservés, n'est pas assurée à 100 %. Signalons, enfin, que nous ne pouvons estimer en aucune façon la durée d'occupation du site et que les pieux n'étaient pas forcément tous en activité simultanément.

Concrètement, seules 9 empreintes présentent des caractéristiques suffisantes que pour pouvoir être éventuellement assimilées à des pieux supports de charpente, soit F 7, F 10, F 22, F 30, F 31, F 36, F 37, F 48 et F 144. Ils présentent tous, en coupe, des diamètres importants compris entre 35 cm pour F 22 et 55 cm pour F 144 et F 36. Les profondeurs d'enfouissement conservées sont toutes comprises entre 20 et 30 cm à l'exception de F 144 qui n'a été retrouvé que sur une quinzaine de centimètres mais dont l'identification comme poteau n'est pas douteuse. L'idéal serait, bien sûr, d'arriver à agencer ces différents éléments entre eux en déterminant certaines formes d'alignements, mais force nous est de reconnaître que rien de bien concret ne se dégage de cette méthode. Les distances qui séparent ces pieux entre eux sont, en outre, souvent importantes et les petites empreintes que nous assimilons à des pieux de parois ne nous apportent guère plus d'informations.

Une piste plus sérieuse peut cependant être envisagée via F 19 et F 20 (fig. 1). Nous sommes là en présence de deux structures en tous points semblables aux deux fosses transversales, F 71 et F 73, observées à l'intérieur du bâtiment. F19 révèle la présence d'un pieu, peut-être refendu, de 45 cm de section dans sa partie est et d'un éventuel second poteau dans sa partie ouest comme semble nous l'indiquer la coupe de la fosse à cet endroit. F 20 contenait un pieu refendu d'environ 55 cm de section dans sa partie sud-ouest et un second élément d'environ 25 cm côté nord-est. Au vu de la stratigraphie, la présence d'un troisième élément dans la partie centrale de la fosse n'est pas non plus à exclure.

La distance qui sépare F 19 de F 20 est de 3,05 m (fig. 4) alors qu'elle est de 3,27 m entre F 71 et F 73, soit des valeurs quasiment identiques. Dans ce cas de figure, F22 et éventuellement F 144 pourraient être assimilés à des poteaux de la rangée centrale. Ils

présentent, en effet, les dimensions requises pour cela et, si nous traçons une perpendiculaire à l'axe de F 19 et F 20, on constate que les deux poteaux se positionnent approximativement à équidistance des deux fosses latérales. Autre indice troublant, la distance qui sépare F 22 de F 144 est de 12,44 m alors qu'elle est de 12,53 m entre F 85 et F 112. Avec nettement plus d'imagination, on pourrait proposer que F 30 et F 31 soient les reliquats conservés de deux autres fosses transversales que l'érosion aurait fait disparaître en grande partie.

Dans tous les cas, compte tenu du peu d'éléments en notre possession, l'important est davantage de proposer la présence d'un second édifice à cet endroit que de conjecturer sur son plan. Maintenant, et pour autant que nos déductions soient valables, il convient quand même de signaler que cette deuxième maison aurait une orientation radicalement différente de la première. Ceci dit, au vu du seul élément de comparaison réellement probant dont nous disposons, soit le village de Mairy (voir *infra*), cette différence d'orientation ne constitue pas un obstacle majeur à cette interprétation.

Enfin, pour en terminer avec les structures mises au jour au cours de cette campagne, il faut encore signaler la présence de 10 autres fosses qui ne présentent aucune forme de groupement ou de répartition particulière. Elles sont généralement de petites dimensions et, au même titre que les 6 fosses situées dans les environs immédiats de la maison, elles n'ont livré pratiquement aucun élément d'origine anthropique hormis quelques fragments de terre rubéfiée et des particules de charbon de bois, une fois encore, très dispersées.

4. Le matériel

Au vu de ce qui précède, on aura deviné que le matériel archéologique brille plutôt par son absence. À titre personnel, il ne nous a jamais été donné d'observer une telle pénurie sur un site archéologique. Il convient de rappeler ici que l'emprise totale des fouilles se développe quand même sur 5.000 m² et livre plus de 90 structures parmi lesquelles on dénombre la présence de 16 fosses. Le phénomène d'érosion ne semble pas devoir être évoqué pour expliquer ce fait. Elle apparaît très limitée dans le secteur de la maison, où l'on dénombre la présence de 6 fosses, et assez raisonnable dans les autres secteurs.

L'inventaire a donc été très rapidement réalisé puisque, en dehors de quelques éléments lithiques naturels et fragments de terre cuite informes, on recense la présence, en tout et pour tout, de 24 tessons de céramique et de 9 silex taillés. Ces diffé-

rents éléments se répartissent, de surcroît, entre 14 structures. À ce corpus viennent s'ajouter quelques rares fragments de silex, grès et galets de quartz éclatés sous l'action du feu. Au niveau débitage, on peut dénombrer 3 esquilles, 4 éclats et 2 éléments laminaires dont le plus grand ne dépasse pas 3 cm de longueur.

La céramique est donc représentée par 24 éléments dont le plus important mesure 4 cm sur son plus long côté pour 2 cm sur l'autre. On distingue la présence de 2 fragments de bord d'à peine 2 cm². Ils présentent des parois minces, environ 5 mm d'épaisseur, un bord arrondi et sont lissés intérieurement comme extérieurement. Les teintes sont noires sur les deux faces pour l'un, noire et brune pour l'autre. Vu leurs dimensions, aucun profil n'est, bien sûr, reconstituable. Les autres éléments s'identifient tous à des fragments de panse. Leur épaisseur varie entre 7 et 10 mm, le dégraissant est constitué de petits fragments de quartz, entiers ou sommairement pilés. Ils sont apparemment bien cuits; les teintes varient fortement : du noir au rouge orange en passant par le beige et le brun.

5. Datation par thermoluminescence

Vu le matériel découvert, ce n'est évidemment pas les typologies, lithique ou céramique, qui peuvent nous permettre de proposer une quelconque attribution, chronologique ou culturelle, pour l'occupation de Lantremange – rue de Limbourg. Les 5 aires de combustion repérées sur le site sont, elles, beaucoup trop incertaines que pour envisager une datation archéomagnétique. Des restes de charbons de bois ont, certes, été observés dans le comblement de quelques structures, en cela compris les poteaux qui supportaient la toiture de la maison. Elles n'apparaissent cependant que sous la forme de minuscules particules disséminées, de surcroît, dans le sédiment de remplissage sans aucune espèce de concentration. Il ne nous a, dès lors, pas été possible d'effectuer des prélèvements pour une éventuelle datation radiocarbone.

Finalement, en dehors des spécificités du plan de la maison, l'approche chronologique a pu être effectuée par le biais de la thermoluminescence. Nonobstant la pauvreté navrante du matériel, nous avons quand même eu la compensation de retrouver 18 des 24 tessons dans 3 des éléments affectés au support de la charpente du bâtiment. Dix fragments proviennent ainsi de F 112 et 4 de F 85, soit deux des trois poteaux de la colonnade centrale. Les 4 derniers proviennent, eux, de F 73, c'est-à-dire une des deux fosses transversales qui compartimentent l'espace intérieur.

Nous nous sommes donc adressés à Nick Debenham, du *Quaternary TL Surveys* à Nottingham. Ce dernier a, dans un premier temps, demandé à pouvoir effectuer des tests préliminaires sur la céramique, histoire de s'assurer que leurs propriétés TL étaient suffisantes pour effectuer une étude de ce type. Ce premier examen s'étant révélé positif, une série de mesures destinées à évaluer les radiations Gamma du lœss ont ensuite été effectuées sur le site et ce, à l'emplacement même de la maison. Ces mesures ont été enregistrées à deux profondeurs différentes, soit 30 et 60 cm sous le niveau de décapage, ce qui était suffisant pour couvrir avec certitude les niveaux d'origine des tessons.

À l'arrivée, les résultats sont les suivants :

F 73	5,390 ± 0,370 ka BP
F 85	5,530 ± 0,470 ka BP
F 112	4,630 ± 0,340 ka BP
F 112	4,600 ± 0,400 ka BP

Pour cette datation, c'est l'année en cour qui fait office de *before present*. F 73 et F 85 offrent donc des datations similaires et s'accordent pour situer l'édifice vers le milieu ou dans la première moitié du quatrième millénaire av. J.-C. Reste que les datations effectuées sur 2 tessons de F 112 convergent vers une date légèrement plus récente. D'après Nick Debenham, cette différence pourrait s'expliquer par certaines formes potentielles de pollution présentes dans le comblement de F 112 et il considère les dates les plus anciennes comme les plus probables.

Nous pouvons donc raisonnablement situer la maison de Lantremange en pleine période de la civilisation Michelsberg. Si nous replaçons dans un cadre strictement local, ces dates sont à mettre en concordance avec une série de datations effectuées sur des sites, funéraires ou d'habitat, en Belgique (Cauwe et alii, 2001 : 79). On constate, à la lecture du tableau récapitulatif, que le site de Lantremange - *rue de Limbourg* appartiendrait plutôt à la phase finale de cette civilisation dans nos régions.

6. Interprétation et comparaisons

Le plan de la maison la plus complète mise au jour à Lantremange se révèle très intéressant bien que s'intégrant dans un schéma architectural assez simple : un édifice trapézoïdal à deux nefs avec toiture à double pente et dont les poteaux de paroi jouent obligatoirement un rôle porteur pour les chevrons de toiture. Peut-être faut-il voir là une des raisons du redoublement fréquent des poteaux qui constituent les parois latérales. L'édifice est pratiquement orienté est-ouest avec la grande façade située à l'est. Les deux nefs présentent

des dimensions approximativement égales, encore que celle située au sud soit plus large, en moyenne de 10 % que la nef nord.

Au niveau de la conception, on observe un souci manifeste de réserver, dans les parties centrales et arrières, un vaste espace dépourvu de poteaux centraux. Ce parti pris architectural a eu pour conséquence que la portée entre les pieux F 85 et F 112 est d'environ 12,50 m pour 2,62 m entre F 112 et F 113. Si l'on exclut l'hypothèse d'un espace intérieur non couvert qui aurait amené une interruption de faîtage, cette portée apparaît excessive. Pour conserver sa rigidité, une poutre faîtière de cette dimension devrait présenter une section et un poids considérable, à priori peu évidente à mettre en œuvre avec les moyens de l'époque.

Il convient donc d'imaginer un système de support intermédiaire, rôle qu'assumaient sans doute les deux fosses transversales contiguës aux parois. Elles contenaient au minimum trois pieux dont deux refendus avec la plus grande section disposée perpendiculairement à l'axe du bâtiment. Plusieurs moyens techniques sont envisageables pour un soutènement via ces deux éléments mais il convient de préciser que les trois pieux retrouvés dans ces fosses étaient disposés verticalement et non pas inclinés vers la partie interne du bâtiment. Nous pouvons donc exclure qu'ils aient été disposés de manière à se rejoindre sous la poutre faîtière et à en assurer ainsi le support.

Si nous replaçons à présent ce bâtiment dans son contexte chronologique et culturel, soit celui de la civilisation Michelsberg dans nos régions, force nous est de reconnaître que les sites susceptibles de nous fournir des éléments de comparaison se révèlent excessivement rares. Personnellement, nous ne voyons des rapprochements possibles qu'avec le site des *Hautes Chanvières* à Mairy dans les Ardennes françaises (Marolle, 1987, 1989, 1998) où tout un village de cette époque a été mis au jour et, éventuellement, avec le site de Dampierre-le-Château - *Lièvaux*, en France également, mais cette fois dans l'Argonne (Dugois et alii, 2002).

À Dampierre-le-Château, une intervention préventive sur un site de l'âge du bronze a permis la découverte d'un grand bâtiment trapézoïdal de 19,60 m de longueur. En tenant compte d'une marge d'erreur, nous serions donc en présence de dimensions voisines de celles de Lantremange, soit 21,30 m. Les façades apparaissent cependant nettement moins développées puisqu'elles ne mesurent, respectivement, que 5,50 m et 3,70 m. Cinq pieux compartimentent son espace interne avec une portée maximale de 9,20 m. Les ressemblances avec notre maison s'arrêtent cependant à ce niveau puisque l'édifice de Dampierre-le-Château ne présente pas de fosses internes transversales et que les pieux de parois ne sont apparemment pas dédou-

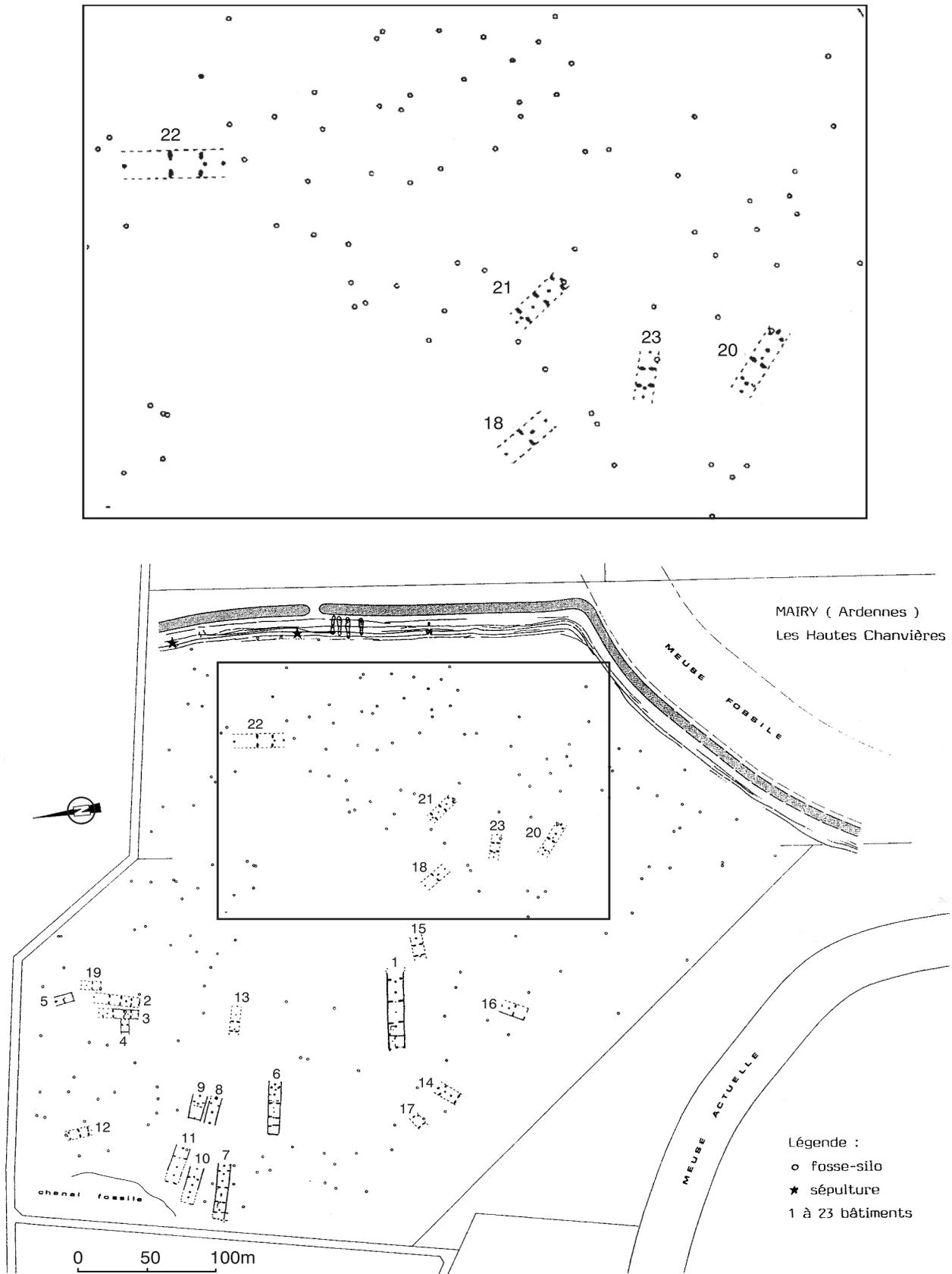


Fig. 5 — Le village de Mairy, d'après Clément Marolle (1998).

blés. Dernière précision, elle a été datée, par C14, de la 2^{ème} moitié du 4^{ème} millénaire avant notre ère.

C'est cependant le site bien connu de Mairy qui nous fournit les éléments de comparaisons les plus probants (fig. 5). Là, c'est le plan partiel de tout un village Michelsberg qui y a été exploré au cours de fouilles préventives échelonnées sur une dizaine d'années. L'occupation a été suivie sur une superficie très importante, environ 18 hectares, mais, apparemment, il n'a pas été possible d'évaluer avec certitude le développement de l'implantation originelle. Les estimations font quand même état d'une surface totale de 30 à 40 hectares. Ce village était ceinturé d'un fossé qui a été suivi sur 570 m de longueur. Pour autant que l'on puisse en juger d'après le plan, cette distance ne couvre cependant qu'une partie restreinte de l'enceinte primitive. Deux sépultures, 206 fosses-silos et, surtout, 23 bâtiments y ont été mis au jour.

Ces bâtiments présentent des plans, des orientations et des dimensions très variables, depuis une vingtaine de mètres jusque 60 m de longueur pour le plus imposant. Ils témoignent toutefois d'une constance qui nous intéresse au plus haut point : la présence de fosses transversales contiguës aux parois, là où les portées semblent trop importantes pour une faîtière unique. Pour ne citer qu'un exemple, la maison 1 présente, entre deux éléments de sa rangée centrale, une distance de 15 m qui n'est pas sans évoquer les 12,58 m qui séparent F 85 de F 112 ou les 12,44 m entre F 22 et de F 144 (fig. 4). Dans ce cas également, des fosses transversales semblent faire office de supports intermédiaires. Ces éléments peuvent, en outre, contenir jusqu'à 4 poteaux avec l'utilisation courante de bois refendus, comme il nous a été permis d'en observer en F 20, F 71, F 73 et sans doute en F 19.

Pour autant que nos présomptions sur l'existence d'une deuxième maison à Lantremange soient fondées (fig. 4), nous pouvons constater que ces deux ensembles présenteraient des orientations radicalement différentes, quasi à angles droits. Sous réserve de la contemporanéité des différents édifices, cette caractéristique est tout particulièrement perceptible sur le plan de Mairy où des orientations nord-sud voisinent également avec des orientations est-ouest.

Les plans des bâtiments de Mairy sont généralement rectangulaires ou subrectangulaires, ce qui les différencie du plan de Lantremange qui témoigne d'un parti pris trapézoïdal. Nous ne disposons cependant pas d'une description précise de tous les édifices mis au jour à Mairy. Les parois latérales pouvaient se présenter sous deux formes : des fossés longitudinaux dans lesquels venaient s'implanter les pieux de cloison, éventuellement sur sablière basse, ou de simples poteaux en fosse disposés à intervalles réguliers. Dans ce deuxième cas de figure, nous ne possédons, personnellement, pas

d'informations sur leur éventuel redoublement.

Parmi les 23 maisons mises au jour sur le site, celle qui semble, à priori, montrer les analogies les plus fortes avec la nôtre est sans conteste la maison 18 (fig. 5). Nous ne disposons cependant pas de représentation détaillée de cet édifice si bien qu'il ne nous est permis de l'appréhender que via le plan d'ensemble du site. Il nous est donc impossible de nous faire une idée de sa forme et de ses dimensions exactes. De prime abord, il semble présenter une disposition en tout point semblable à celui de Lantremange. La rangée centrale ne comporte que trois poteaux, dont deux assez rapprochés situés dans la partie sud-est. Apparemment assez éloigné, le troisième poteau se positionne à l'extrémité nord-ouest de la maison et seulement deux fosses transversales occupent l'espace central. Ce bâtiment ne présente cependant pas un plan trapézoïdal mais, tout au plus, subrectangulaire.

7. Conclusions

Malgré le faible développement de l'emprise, on peut, sans conteste, affirmer l'intervention de sauvetage effectuée *rue de Limbourg* à Lantremange s'est révélée d'un intérêt supérieur à tout ce que l'on aurait pu imaginer au moment d'entreprendre les sondages. Il est piquant de rappeler que, sauf exception, ce type de travaux, soit la construction d'une simple maison individuelle, est unanimement considéré comme peu intéressant et trop peu destructeur que pour mériter une intervention préventive. Il serait évidemment irréaliste et matériellement impossible de vouloir intervenir systématiquement pour chaque maison nouvellement construite, mais on peut quand même garder à l'esprit qu'un simple suivi occasionnel peut générer d'excellentes surprises.

C'est, bien sûr, la découverte d'au moins une maison attribuable à la civilisation Michelsberg et assez convenablement préservée qui constitue l'intérêt majeur de ces fouilles. À cela s'ajoute la présence probable d'un second édifice. Certes, les occupations Néolithiques moyens ne sont pas rares en Belgique, qu'il s'agisse d'habitats, fortifiés ou non, de sites d'extraction ou de sépultures collectives, mais c'est, sans doute, la première fois qu'un plan de bâtiment est attesté avec certitude. Cet intérêt dépasse d'ailleurs le cadre régional strict puisque les constructions de cette époque se révèlent particulièrement rares également au niveau européen. Nous n'avons certes pas dépouillé toute la littérature relative à cette période dans les contrées limitrophes mais, à notre connaissance du moins, seules les occupations de Mairy et, dans une moindre mesure, Dampierre-le-Château nous fournissent des éléments de comparaison valables.

Au niveau du matériel, tant lithique que céramique, nous ne pouvons qu'acter et regretter une incroyable carence en découverte pour laquelle nous ne voyons aucune explication. L'emprise n'est certes pas fort étendue, mais 16 fosses, de dimensions parfois relativement importantes, ont, quand même, été reconnues. Finalement, l'essentiel du rare matériel céramique exhumé provient, heureusement pour l'attribution chronologique, du comblement des pieux de la maison. Dans la mesure où aucun prélèvement de charbons de bois ne pouvait raisonnablement être effectué, la datation absolue du site de Lantremange - Rue de Limbourg ne repose que sur le résultat de la thermoluminescence. Ce dernier peut, cependant, être considéré comme parfaitement crédible. Elle concorde aussi très bien avec l'attribution culturelle qu'il nous est permis de proposer après comparaison de notre maison avec les bâtiments du village de Mairy - Les Hautes Chanvières.

Finalement, le résultat le plus important de cette petite intervention de sauvetage réside peut-être dans le potentiel archéologique que ce site est encore susceptible de receler. Nul ne peut présager de l'importance et de l'intérêt d'une occupation archéologique, mais, dans le cas de Lantremange, plusieurs indices permettent de se montrer raisonnablement optimiste. L'érosion, tout d'abord, qui peut être qualifiée de très modérée pour la région mais qui est quand même susceptible de varier fortement sur de courtes distances. La situation de l'emprise, ensuite, en bordure d'un petit village de campagne avec, donc, de vastes étendues encore disponibles.

Il y a aussi ces deux ramassages d'artéfacts lithiques effectués non loin de nos fouilles. Ils ne peuvent pas être attribués culturellement avec précision mais, à tous les coups, ils n'apparaîtraient pas incongrus dans un contexte néolithique moyen. Il y a, enfin, ce fossé découvert rue d'Elbeck et qui ne peut être attribué à aucune période avec certitude. Il est certes distant de notre site d'environ 300 m mais si l'on tient compte, à Mairy, de la surface fouillée (18 hectares), de la superficie totale estimée (30 à 40 hectares) et de la longueur du fragment de fossé découvert (570 m) on ne peut qu'espérer que les fouilles pourront être poursuivies à l'avenir dans les environs.

Bibliographie

CAUWE N., VANDER LINDEN M. & VANMONTFORT B., 2001. *The Middle and Late Neolithic*. In : Cauwe N., Hauzeur A. et van Berg P.-L. (éds), *Préhistoire en Belgique. Anthropologica et Praehistorica*, 112 : 77-89.

DUGOIS F., FECHNER K. & RAYMOND K., 2002. Dampierre-le-Château - Lievaux : un bâtiment trapézoïdal de la 2^{ème} moitié du quatrième millénaire découvert dans l'Argonne marnaise : premiers résultats. *Interneo*, 4 : 9-13.

DE PUYDT M. & LOHEST M., 1887. Notice sur des stations de l'âge de la pierre polie et des découvertes d'objets de la même époque aux environs de Liège, Namur, etc... *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, V : 66-89.

JADIN I., HAECK J. & HAUZEUR A., 1993. À propos de la découverte fortuite d'un site fossoyé à Oleye-Elbeck. *Bulletin de la Société royale belge d'Études géologiques et archéologiques "Les Chercheurs de la Wallonie"*, XXXIII : 51-58.

MAROLLE C., 1987. Le site des "Hautes Chanvières" à Mairy (Ardennes). Un bâtiment du Néolithique moyen - Culture Michelsberg. *Préhistoire et Protohistoire en Champagne-Ardenne*, 11 : 55-60.

MAROLLE C., 1989. Le village michelsberg des Hautes Chanvières à Mairy (Ardennes). *Gallia Préhistoire*, 31 : 93-117.

MAROLLE C., 1998. Le site Michelsberg des "Hautes Chanvières" avec bâtiment et enceinte à Mairy, Ardennes-France. In : *Die Michelsberg Kultur und ihre Randgebiete. Probleme der Entstehung, Chronologie und des Siedlungswesens, Materialhefte zur Archäologie*, 43 : 21-28.

Jean Philippe Marchal
Nelle De Beuckeleer
Jules Haeck et Sabine Loicq
Musée de la Préhistoire en Wallonie
Rue de la Grotte, 128
BE – 4400 Flémalle (Belgique)
marchal@ramioul.org
sabine.loicq@ramioul.org